

Procès-verbal de l'assemblée générale du 21/01/2022

Le 21 janvier 2022 à 11h00, les membres de l'association Savoir-faire des îles du Ponant se sont réunis en assemblée générale ordinaire en visio-conférence, sur convocation par courrier électronique en date du 6 janvier 2022 par les co-présidents Marianne GUYADER et Erwan TONNERRE, dans les formes et délais conformes aux dispositions statutaires.

35 membres étaient présents ou représentés, l'assemblée générale ordinaire annuelle peut donc valablement délibérer.

Sont présents en visio-conférence :

Les membres du Bureau et les salariées de l'association :

- Mme Marianne GUYADER, Co-Présidente de l'association ;
- M. Erwan TONNERRE, Co-Président de l'association ;
- M. Alain MOUSNIER, Trésorier de l'association ;
- Mme Charlotte COURANT, responsable de l'association ;
- Mme Laurine CAMBOLY, assistante de projets.

Le représentant de la région Bretagne :

- M. Denis PALLUEL, Conseiller Régional

Les membres représentants des collectivités insulaires et de l'AIP :

- M. Denis PALLUEL, Maire d'Ouessant ;
- M. Didier DELHALLE, Maire de l'île Molène ;
- M. Didier FOUQUET, Maire de l'île de Sein ;
- M. Eric GRALL, Maire de l'île de Batz ;
- Mme Marie-Françoise ROGER, 1^{ère} adjointe à la mairie de l'île de Groix ;
- Mme Emilie MOISON, 1^{ère} adjointe à la mairie d'Hoedic ;
- Mme Marie-Renée EYMARD, 3^{ème} adjointe à la mairie de Houat ;
- M. Denis BREDIN, Directeur des Îles du Ponant.

Les membres adhérents entreprises :

- M. Quentin CAMUS, Conserverie île d'Yeu
- Mme Bianca COLLIN, Les savons de Belle-île ;
- M. Eric GRALL, président de Grall Micro Brasserie ;
- Mme Véronique LAMBOTIN, Rêveries de l'île ;
- Mme Christelle LE DORTZ, céramiste ;
- Mme Nicole LENOBLE, A l'îlot Carton ;
- M. Alain LENOBLE, A l'îlot Carton ;
- Mme Marie Anne-Laure, Savons de Groix ;
- Mme Véronique MICHEL, Céramiques de l'île d'Arz ;
- Mme Marie-Noëlle MIGNOU, responsable Chambres d'hôtes Moigne ;
- M. Patrick MONTAGNER, gérant de l'atelier galerie Patman ;
- M. Nicolas MONTE, responsable de l'Hotel Le Roc'h ar Mor
- Mme Myriam NICERON, directrice de La Bien Nommée ;
- Mme Johanna NEUMAGER, directrice de Bréhat Verrerie ;

- M. Julien ROMAGNE, gérant EARL LJR.
- M. Tony PAPIN, gérant de La Brasserie de l'île d'Aix ;
- M. Antoine TARTAULT, gérant de Bréhat Services ;
- M. Clément VIAUD, Yeu Voyages

Sont également présents en visio conférence :

- Mme Marie BOUTRON, chargée de développement économique, Auray Quiberon Terre Atlantique ;
- M. Louis BRIGAND, Membre fondateur de l'association et Université de Bretagne Ouest ;
- Mme Cécile CAILHOL, Responsable presse de l'Office de Tourisme Rochefort Océan ;
- Mme Alice CALLEGARIN-DEMANGEAT, Fondation Daniel et Nina Carasso ;
- Mme Sophie CHAVE, Ouessant Spa ;
- M. Yannick CORBEL, directeur de l'Office de Tourisme Lorient Bretagne Sud ;
- M. Thierry ERCEAU, Yeu Continent ;
- M. Franck GICQUIAUD, directeur adjoint de l'Office de Tourisme Iroise Bretagne ;
- Mme Valérie GUGUEN, Office de Tourisme de l'île de Batz ;
- M. Didier LE DIODIC, Fondation Grand Ouest ;
- M. Gilles LE MAREC, Haut Léon Communauté ;
- Mme Anne LE MASSON, directrice de l'Office de Tourisme de l'île d'Yeu ;
- Mme France LE PAIH, expert-comptable, LDO Conseils ;
- M. Julien MASSON, Ecole Européenne Supérieure d'Art de Bretagne ;
- M. Julien NOBLANC, Chargé de mission Valorisation économique et tourisme durable, Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan ;
- M. Jonathan PARIS, Les Gouters de Jo ;
- M. David ROULLEAUX, directeur de la Penn ar Bed ;
- M. Justine ROUXEL, Office de Tourisme de Bréhat ;
- Mme Séverine TERRASSE-PETROWSKY, Mon Carreau Céramique ;
- M. Antoine THEVENOT, GX590 ;
- Mme Lucile VIAUD, Atelier Lucile Viaud.

Sont excusés :

- M. Loïc CHESNAIS-GIRARD, président du Conseil régional de Bretagne ;
- Mme Laurence FORTIN, Vice-Président du Conseil Régional en charge de l'économie ;
- Mme Aude GAILLARD, L'Éclosarium ;
- M. Didier DELHALLE, Maire de Molène ;
- M. Jean-Luc CHIFFOLEAU, Maire d'Hoedic ;
- Mme Anne DIRAISON, gérante de l'hôtel Les Herbes Folles ;
- Mme Anne GERMAIN, Présidente du Festival Lyrique ;
- M. Franck JACLIN, La route des Pingouins ;
- Mme Nadège MARTIN, gérante de EARL Les Diatomées Martin ;
- M. Stephan MORLEVAT, conseiller municipal, mairie de Bréhat ;
- M. Philippe LE BERIGOT, maire de l'île-aux-Moines et président des Îles du Ponant ;
- Mme Sylvie LEMARIGNIER, gérante de Yeu Autrement ;
- Mme Anne LE MAUFF, Chargée de développement territorial économie Pays de Vannes, Auray et Lorient, région Bretagne ;
- Mme Marie-Aude LEFEUVRE, responsable du service culture de l'Université de Rennes 1 ;

Les co-présidents Mme Marianne GUYADER et M. Erwan TONNERRE remercient l'ensemble des adhérents et personnes présentes.

L'assemblée générale désigne M. Erwan TONNERRE en sa qualité de président de séance et M. Alain MOUSNIER en sa qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle l'ordre du jour sur lequel l'assemblée générale est appelée à statuer :

- Rapport moral 2021
- Rapport financier 2021
- Programme d'actions 2022
- Budget prévisionnel 2022
- Candidatures au Conseil d'Administration
- Questions diverses

1. Rapport moral 2021

Le rapport moral est présenté par Erwan TONNERRE, en sa qualité de co-président.

« Monsieur le conseiller régional et maire d'Ouessant, Denis Palluel ;

Mesdames et messieurs les élus des communes insulaires : Didier Fouquet, maire de l'île de Sein, Eric Grall, maire de l'île de Batz ;

M. Denis Bredin, directeur des îles du Ponant ;

Mesdames et messieurs les représentants des offices de tourisme ;

Chers entrepreneurs insulaires ;

Chers partenaires ;

Merci à tous d'être présents ce matin pour la 3^{ème} assemblée générale ordinaire de l'association Savoir-faire des îles du Ponant.

En 2021, 20 nouveaux membres ont rejoint l'association. Nous avons en 2021 68 membres adhérents, dont 59 adhérents entreprises sur 13 îles, 8 collectivités insulaires (Bréhat, Sein, Groix, Communauté de Communes de Belle-île, Houat, Hoedic, île-aux-Moines, Yeu) et l'AIP. 8 sessions d'audits ont été réalisés sur les îles.

Nous avons diffusé les outils de communication, réalisés par le groupe de travail communication : flyers et affiches pour le grand public, plaquettes de présentation pour présenter l'association et ses activités. Un grand merci à ce groupe qui a réalisé un beau travail. Notre association est maintenant dotée d'outils pour se faire reconnaître et augmenter la notoriété.

Nous avons également noué des partenariats avec les offices de tourisme pour mettre en avant les adhérents : vitrine à Belle-île, parution dans le guide de Groix.

Aussi, des paniers insulaires ont été commandés par la mairie d'Ouessant : merci pour la valorisation des adhérents. C'est une idée que nous souhaitons développer.

Et puis, nous avons aussi eu une visite d'une délégation des petites îles européennes sur Groix pour montrer nos activités.

En 2021, deux projets phares pour l'association se sont concrétisés.

*Tout d'abord, nous avons lancé les premiers **Trophées Insulaires**. C'est un projet porté par l'ensemble du conseil d'administration et ouvert à tous les adhérents pour montrer le dynamisme des entrepreneurs insulaires. Nous avons reçu 10 candidatures. Une journée de Jury s'est déroulée sur Hoedic avec nos partenaires pour choisir les lauréats. Merci à nos partenaires : BPIFrance, région*



Bretagne, Femmes de Bretagne, Université de Bretagne Ouest, Les îles du Ponant. La remise des Trophées s'est déroulée lors du Cinquantenaire des îles du Ponant à l'île-aux-Moines en septembre. Ce fut une belle valorisation médiatique et reconnaissance pour notre association et ses adhérents. Et félicitations aux 5 lauréates !

*Le 2^{ème} projet est le lancement du **verre naturel des îles du Ponant**. C'est également un engagement fort des membres du conseil d'administration et des 3 verreries adhérents pour formuler une matière commune à l'ensemble des îles. Le lancement officiel du projet a eu lieu à Groix en mai 2021 avec nos partenaires et les verreries adhérentes. La phase terrain s'est déroulée sur l'ensemble des îles entre mai et novembre 2021 pour repérer les gisements disponibles nécessaires à la formulation du futur verre. Ce projet a vu le jour grâce à nos partenaires financiers (le Service culturel de l'Université de Rennes 1, la Compagnie Océane, la Penn ar Bed, la Fondation Grand Ouest, l'École des Beaux-Arts de Bretagne) et à nos partenaires adhérents et futurs adhérents : l'Eclosarium à Houat et Ouessant Spa. Le plan de financement a été bouclé grâce notamment à La Fondation Daniel et Nina Carasso dont nous sommes lauréats de l'appel à projet « Art Citoyen : composer les savoirs pour imaginer un avenir durable ». Une présentation vous sera faite tout à l'heure par Alice CALLEGARIN, chargée de mission au sein de la fondation. »*

Mis au vote, ce rapport est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport financier 2021

M. Alain MOUSNIER, Trésorier de l'association, présente le rapport financier soumis à l'examen de l'assemblée générale.

L'assemblée générale prend acte du rapport financier, et approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, se soldant par un résultat positif de 65 €. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus aux membres du Conseil d'administration de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Mis au vote, ce rapport est approuvé à l'unanimité.

3. Groupes de travail

Les groupes de travail sont présentés par Marianne GUYADER, en sa qualité de co-présidente.

« Nous avons décidé l'année dernière d'organiser des groupes de travail qui soient communs et partagés sur les îles. Ce qui a été fait en 2021, outre le groupe communication dont Erwan a parlé tout à l'heure, c'est le groupe Entrepreneuriat, qui a proposé de nouer un partenariat avec les collèges des îles du Ponant. C'est intéressant car ces actions vont se poursuivre sur 2022, avec une première expérimentation avec le Collège des îles du Ponant des îles de Houat-Hoedic, Belle-île et Groix. L'objectif est que les collégiens puissent découvrir des entreprises d'autres îles que celle où ils vivent.

Concernant les autres groupes, beaucoup ont dû être mis en pause à cause de la situation sanitaire. Nous étions tous pris par nos obligations professionnelles et nous n'avons pas pu nous réunir en présentiel.

Nous avons donc décidé de remodeler les groupes de travail sur 2022. L'idée c'est d'en faire moins par an, avec des thématiques plus resserrées, mais d'aller au bout des sujets que l'on choisit. Nous proposons 2 thématiques : le logement et une action commerciale. »

4. Programme d'action 2022

Le programme d'action 2022 est présenté par Marianne GUYADER, en sa qualité de co-présidente.

« Quelques mots sur le programme d'action 2022. Comme l'a expliqué Erwan, sur 2020 et malgré le contexte particulier, nous avons quand même fait avancer tous les groupes que nous avons lancé.

Je vais vous parler de nos deux activités principales que sont l'appui aux entreprises et la promotion et le développement de la marque « Savoir-faire des îles du Ponant ».

*Concernant l'activité **appui aux entreprises**, nous proposons deux actions.*

*Nous avons organisé en 2021 les trophées insulaires. Ces moments de rencontres et d'échanges étaient très sympathiques et enrichissants. Les trophées seront réalisés tous les 2 ans, pour nourrir les catégories et avoir des projets forts. Afin de maintenir un temps d'échanges chaque année, nous proposons d'organiser une **convention** tous les 2 ans, en alternance avec les trophées insulaires. Cette convention sera sur une thématique précise et aboutira à des pistes de solutions concrètes. Nous nous sommes toujours dit que la ligne directrice que nous souhaitons suivre c'est d'avoir de vraies actions que l'on puisse mesurer, pour permettre à l'association de grandir et d'avoir de plus en plus d'adhérents. Cette convention, nous souhaitons l'organiser en 2022 sur le **logement**, car c'est un thème crucial pour tous les insulaires, que ce soit les entreprises ou les collectivités. L'idée c'est de travailler ensemble sur toute une journée et d'en ressortir avec des pistes de travail très concrètes. La date définie est le 3 juin 2022.*

La 2^{ème} action concerne la mise en œuvre du partenariat avec le collège des îles du Ponant, avec une visite sur Belle-île en avril 2022. Nous souhaitons étendre ce partenariat aux autres collèges des îles.

*Concernant la **promotion et le développement de la marque**, nous proposons plusieurs actions.*

*Premièrement, nous proposons une **action commerciale** à travers les produits des adhérents. L'idée c'est de pouvoir réaliser une opération dans les épiceries et les GMS, d'intégrer quelques produits de chaque entreprise pour avoir un assortiment insulaire. L'objectif c'est de faire rayonner l'association et les entreprises qui en font partie. Cette opération sera organisée l'été, moment où nous avons le plus de visibilité. Nous reviendrons vers vous pour mesurer votre intérêt.*

*Ensuite, sur la **communication**. Nous nous sommes rendus compte que beaucoup des mairies avaient un site internet. Nous enverrons aux communes une présentation de l'association pour être relayé. Sur le site internet et les réseaux sociaux, nous nous développons, avec un contenu dynamique pour montrer que les îles sont vivantes et faire connaître l'association.*

Un partenariat est mis en place avec la Compagnie Océane pour une valorisation des adhérents.

Nous poursuivons les actions de communication et de diffusion. Nous poursuivons également les partenariats avec les Offices de Tourisme.

*Nous participerons de différentes manières au **festival Les Insulaires** avec un stand dédié pour expliquer l'association et attiser la curiosité à travers le verre naturel. Lucile Viaud interviendra tout à l'heure pour vous présenter les dernières avancées. Dans un deuxième moment, lors du marché des producteurs, nous demanderons aux adhérents d'afficher les couleurs de Savoir-faire des îles du Ponant.*

*Concernant le **passport des îles**, il pourra être tamponner chez les adhérents de l'association.*



*Enfin, le **panier insulaire** a été une très belle initiative de la mairie d'Ouessant. Nous souhaitons la réitérer en 2022 et, au-delà, c'est d'avoir une vraie réflexion et de travailler sur le potentiel de développer ces paniers insulaires auprès des collectivités mais aussi des comités d'entreprises.*

J'en profite pour remercier Charlotte Courant et Laurine Camboly pour le travail réalisé cette année. »

Mis au vote, ce programme est approuvé à l'unanimité.

5. Budget prévisionnel 2022

M. Alain MOUSNIER, Trésorier de l'association, présente le budget prévisionnel soumis à l'examen de l'assemblée générale.

Le budget prévisionnel de l'association, en lien avec le programme d'action 2022, s'équilibre à 141 055 €. Les dépenses augmentent avec les prestations liées au verre naturel. En recettes, on observe aussi une augmentation liée au verre naturel.

L'assemblée générale prend acte du budget prévisionnel 2022.

Mis au vote, ce budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité. L'assemblée générale autorise les Co-présidents à mettre en œuvre les différentes actions proposées, et à solliciter auprès des financeurs les subventions inscrites dans chaque action.

6. Nomination des membres du conseil d'administration

Aude GAILLARD, secrétaire de l'association et secrétaire de séance rappelle les attributions du conseil d'administration et les caractéristiques du mandat d'administrateur définies par l'article 8 des statuts.

Elle invite ceux qui le désirent à candidater pour exercer un mandat d'administrateur.

Les candidats s'étant fait connaître et s'étant présentés, l'assemblée générale décide de nommer en qualité d'administrateurs, pour une durée de trois exercices sociaux arrivant donc en principe à échéance le 31/01/2025 :

- Antoine TARTAULT, Bréhat Services
- Bianca COLLIN, Savons de Belle-île
- Tony PAPIN, La Brasserie de l'île d'Aix

Les administrateurs ainsi nommés déclarent chacun qu'ils acceptent leurs fonctions et qu'ils ne font l'objet d'aucune interdiction ou incapacité susceptible d'en empêcher l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Font désormais partie du Conseil d'Administration les 18 membres suivants :

- Bianca COLLIN, Savons de Belle-île
- Anne DIRAISON, Hôtel Les Herbes Folles, Propriétaire gérante
- Aude GAILLARD, L'éclosarium, Responsable commerciale
- Eric GRALL, Président de Micro Brasserie Grall
- Marianne GUYADER, Groix et Nature, Directrice générale
- Véronique LAMBOTIN, Rêveries d'île, Gérante
- Philippe LE BERIGOT, Les îles du Ponant, Président
- Christelle LE DORTZ, Céramiste

- Frédérique LEGOFF, Ti Dudi Breizh, Directrice
- Alain et Nicole LENOBLE, A l'îlot Carton, Propriétaires
- Pierre MARTIN, Les Diatomées Martin, Directeur
- Véronique MICHEL et Alain PERRON, Céramistes
- Patrick MONTAGNER, gérant de l'Atelier-Galerie Patman
- Alain MOUSNIER, Pâtisserie Mousnier, Directeur
- Myriam NICERON, La Bien Nommée, Directrice
- Tony PAPIN, La Brasserie de l'île d'Aix
- Antoine TARTAULT, Bréhat Services
- Erwan TONNERRE, Groix Haliotis, Directeur

7. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs aux co-présidents pour accomplir toutes les formalités requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune question diverse n'étant évoquée, le Président clôt l'assemblée générale et propose de poursuivre par quelques interventions.

Prises de paroles

1. Mme Alice CALLEGARIN-DEMANGEAT, Chargée de Mission – Art Citoyen France, Fondation Daniel et Nina Carasso

« La fondation Daniel et Nina Carasso est une fondation familiale, sous l'égide de la fondation de France, et qui est indépendante de toute société commerciale. Elle a deux axes de travail : l'alimentation durable et l'art citoyen.

Nous avons deux sièges, l'un sur Paris et l'autre à Madrid. Nous soutenons des projets à la fois en France et en Espagne, avec les mêmes programmes et axes de travail. En dehors du soutien financier que nous pouvons apporter, nous accompagnons également les projets que nous soutenons.

Concernant l'axe « art citoyen », nous avons 3 programmes : arts et éducation, arts sciences société, artistes citoyens engagés.

L'association SAFIP est lauréate de l'appel à projet « Composer les savoirs pour imaginer un avenir durable » (programme arts sciences société). Cet appel à projet existe depuis 2015 et encourage les collaborations entre artistes, scientifiques et société civile.

En 2021, nous avons réorienté l'appel à projet sur la transition écologique. Nous avons reçu 117 candidatures et 10 projets ont été retenus par un jury d'experts bénévoles. Ils traitent de sujets aussi divers que la dépollution des sols, la transition industrielle, le recyclage des déchets, la biodiversité et le vivant, les ressources low-tech, les paysages agricoles...

La formulation d'un verre naturel des îles du Ponant a retenu l'attention des membres de notre Jury d'abord pour l'alignement entre le discours et la méthode utilisé. Par ailleurs, ce projet a une entrée différente des autres lauréats avec la création d'un élément commun aux îles du Ponant et le maintien des populations sur place par la transmission des savoir-faire. L'aspect recherche scientifique nous a semblé ambitieux et solide. Enfin, la question de l'économie circulaire est centrale dans ce projet. Nous avons rencontré Charlotte Courant et Lucile Viaud lors de notre séminaire d'intégration en novembre 2021. C'est un moment précieux pour nous, que nous avons pu organiser en présentiel. Nous sommes ravis de faire partie de l'aventure à vos côtés ! »

2. Lucile VIAUD, Atelier Lucile Viaud :

« Depuis cette année passée à vos côtés, j'avais fait une présentation générale du projet lors de la dernière assemblée générale, je suis ravie de rentrer dans le vif du sujet et vous raconter ce qu'il s'est passé depuis 1 an ! Nous avons pris un tout petit peu de retard à la fin de l'année, avec un décalage de quelques séjours sur les îles, mais globalement le planning prévisionnel est tenu. Depuis le mois de mai 2021, Clémence Berryer et moi nous avons pu réaliser la première phase terrain qui s'est clôturé à la fin de l'année. Nous avons fait le tour des îles du Ponant. Je tiens à remercier chaleureusement tous les adhérents pour leur accueil et pour le temps que vous nous avez accordé, avec toujours énormément de bienveillance et de manière très chaleureuse. Sachez tous que nous sommes absolument ravies de faire ce projet à vos côtés. Nous nous lançons dans une très belle aventure. Je suis assez émue car c'est vraiment un très beau projet pour nous. Nous avons effectué un peu plus de 80 rendez-vous, et nous avons recensé 35-40 matières premières ou co-produits à valoriser. Vous pourrez découvrir tout cela dans le dossier mis à jour.

Nous avons pu recentrer le propos, et ajuster notre méthodologie de travail pour nous améliorer pour la suite. Et surtout, rouvrir les objectifs, en dehors du développement de ce verre des îles du Ponant.

Nous avons mis en place un fonctionnement en marguerite pour cette première phase de terrain, en partant de Rennes, notre port d'attache à nous, pour aller sur chacun des îles. La seconde phase de terrain, qui est rendue possible grâce au soutien de la fondation Daniel et Nina Carasso, nous souhaitons la réaliser de manière plus linéaire pour comprendre l'inter-îles et les flux possibles entre chacune des îles. Nous imaginons cette deuxième phase terrain du Nord au Sud, en partant de Chausey



jusqu'à l'île d'Aix, en essayant de ne pas repasser par le continent. J'en profite pour faire un appel de ce côté-là, si avez connaissance de possibilités de faire le lien entre deux îles, je vous invite à nous le dire.

Le deuxième point, c'est que nous sommes assez frustrées car nous avons recensé énormément de matières premières. Nous voyons plein de possibilités, mais pour formuler un verre il nous en faut 3 minimum, 4-5 si on en met beaucoup. Nous allons nous retrouver avec un certain nombre d'éléments pas visibles et pas valorisés à travers cette recette de verre. Nous imaginons donc, en parallèle, pouvoir démarrer une recherche expérimentale sur la question des émaux pour la céramique, pour proposer une palette d'émail à partir de toutes ces autres matières qui soit reproductible pour tout ceux qui le voudront.

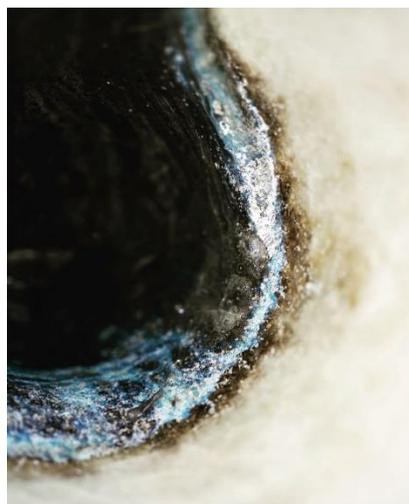
Enfin, la question du pilote de production. C'est un gros volet de projet pour nous de pouvoir construire cet outil de fusion et de production qui va pouvoir aller d'île en île. Le réajustement que nous souhaitons faire c'est de pouvoir aussi proposer cet outil de production pour du recyclage de verre pur. Le premier constat que nous faisons sur chacune des îles c'est qu'avant tout il y a du verre à recycler. Cela pourrait aussi permettre de proposer d'autres types de projets, moins cher, tout en valorisant du verre déjà sur place.

L'élaboration du pilote se fera en partenariat avec les Beaux-Arts de Bretagne et le site de Brest en particulier, et l'Ecole d'Ingénieurs de Brest qui interviendra sur la question thermique et mécanique pour l'élaboration du four. Des temps de workshop avec les étudiants sont calés. Le premier workshop démarrera début mars.

Nous avons une vidéaste et un musicien qui vont nous accompagner pour la suite du projet. Grâce à la fondation Daniel et Nina Carasso, nous avons aussi pu rencontrer l'Orchestre National de Bretagne et une collaboration sur la bande-son de la future vidéo est envisagée. De belles perspectives qui s'annoncent avec un nouveau beau partenariat qui devrait se concrétiser !

Concernant la phase de recherche, j'ai pu réaliser une dizaine de formulations. »

Quelques photos de la phase de laboratoire en cours :



3. Discours de clôture :

Denis PALLUEL, maire d'Ouessant et conseiller régional représentant du Président CHESNAIS-GIRARD :

« Juste un petit mot en tant que maire d'Ouessant. D'abord merci pour les bons points des paniers garnis insulaires. Cela nous tenait à cœur et c'est une bonne manière de valoriser les produits des îles. De mémoire, il y avait des produits de l'île d'Yeu, de Belle-île-en-Mer et de Groix. J'espère qu'on pourra en faire avec plein d'autres îles ! C'est vrai que ce n'est pas simple, car il n'y a pas de produits déjà conditionnés ce qui a demandé beaucoup de travail. Je remercie Marino MINIOU qui a fait un super boulot à la mairie d'Ouessant. Pour les mauvais points, Ouessant a oublié d'adhérer en 2021. Cela ne compense pas les bonnes choses mais je m'en excuse et cela va être réparé très vite, je vous rassure !

Ensuite, quand je vous écoute et que je vois les réalisations je me dis que de chemins parcourus ! J'ai eu la chance, avec d'autres, de pouvoir suivre l'association avant sa création et franchement les résultats vont au-delà de toutes les espérances qu'on pouvait avoir. Ce qui m'impressionne c'est que nous étions partis sur quelque chose d'économique, des entrepreneurs, de l'emploi, des entreprises ; mais votre action va bien au-delà puisque vous avez mis du lien entre les entreprises, du lien social, la protection de l'environnement, l'éducation. Vous avez réussi à faire un projet global qui s'inscrit dans le paysage des îles de manière forte. C'est exigeant car cela va vous empêcher de ronronner sur vos acquis ! Vous serez toujours obligés d'aller de l'avant, c'est un beau challenge que vous vous êtes mis vous-même ! Je suis aussi impressionné par le fait que vous avez tous des métiers enthousiasmants mais aussi avec des difficultés, particulièrement en ces temps de crise, je n'ai pas entendu de plaintes revendicatives comme on l'entend souvent. Vous êtes vraiment dans l'action.

Pour autant, je pense que vous avez de quoi revendiquer parfois, et la région Bretagne devra essayer de vous aider. Je vois 3 sujets sur lesquels il faudrait solliciter la région : d'abord le logement, lié aux activités économiques et aux entreprises. Ensuite, à travers le futur contrat (pas encore signé) sur l'aide que peuvent apporter les communes et la région sur l'immobilier d'entreprise, la région devrait être en capacité de vous aider. Enfin, sur les questions de transports maritimes, le cahier des charges est en cours d'écriture. C'est maintenant qu'il faut peser dans le débat sur les facilités qui pourraient être faites aux entreprises insulaires, non seulement pour exporter mais aussi pour faire venir des marchandises. Je vous invite à faire un courrier en tant qu'association Savoir-faire des îles du Ponant pour que ce sujet-là ne soit pas évacué la rédaction de ce cahier des charges et dans les réponses que peuvent faire les entreprises. J'ai vu que David ROULLEAUX, directeur de la Penn ar Bed, est là et qu'il nous écoute attentivement !

Voilà ce que je voulais vous dire, merci pour tout ce travail et bonne continuation à toutes et à tous. »

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h30.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance, le secrétaire de séance et la co-présidente.

Le président de séance
Erwan TONNERRE

Le secrétaire de séance
Alain MOUSNIER

La co-présidente
Marianne GUYADER

